

Grille d'évaluation de l'examen complet des propositions de projets

Critères	Pondération	Informations recherchées
Contexte	15%	Le contexte décrit clairement l'objet du projet et explique pourquoi l'Action Positive proposée est nécessaire.
Méthodologie	20%	La proposition explique efficacement en quoi l'approche de réalisation du projet présenté est une Action Positive, y compris dans les stratégies et les cadres de travail.
Activités du projet	15%	La présentation décrit les activités du projet et les attributions de rôles et fonctions de façon claire et détaillée.
Plan de mobilisation des pairs	20%	Le plan de mobilisation des pairs décrit adéquatement comment les pairs seront recrutés et de quelle(s) façon(s) leur leadership sera favorisé et développé.
Plan d'évaluation	20%	Le plan d'évaluation de l'Action Positive proposée est pertinent et réalisable.
Budget et échéancier	10%	Démonstration est faite que l'Action Positive est faisable compte tenu du budget et des échéanciers proposés.

Processus d'examen et d'évaluation des propositions de projets

Les présentations feront d'abord l'objet d'un **examen de pertinence**, suivi d'un **examen complet**.

Le processus d'**examen de pertinence** évalue dans quelle mesure la proposition est en adéquation avec les objectifs du programme des Actions Positives. Les objectifs de cet examen sont les suivants :

- Évaluer l'adéquation entre la proposition et les objectifs globaux de l'initiative (se référer au document d'aperçu sur le financement).
- S'assurer que seules les propositions pertinentes feront l'objet d'un examen complet.
- Garantir que REACH Nexus finance des projets qui sont directement appropriés pour la réduction de la stigmatisation liée au VIH.

Les critères suivants seront utilisés dans la réalisation de l'**examen de pertinence** :

1. Les propositions doivent démontrer que l'accent y est mis principalement sur la stigmatisation liée au VIH et plus particulièrement sur l'élaboration d'une Action Positive visant à lutter contre la stigmatisation liée au VIH et à la réduire. D'autres types de stigmatisation peuvent être ciblés, mais la lutte contre la stigmatisation liée au VIH doit rester un objectif et un résultat prioritaires.
2. Les propositions doivent démontrer que les personnes vivant avec le VIH seront au cœur des rôles et fonctions de leadership.

Le processus d'**examen complet** évalue les projets selon les critères définis dans la grille d'évaluation des propositions. Cet examen est effectué par un comité d'examen composé de 5 à 7 membres dont les expériences professionnelles, universitaires et vécues combinées contribuent au processus décisionnel.

Dates clés des décisions :

- Les résultats des **examens de pertinence** seront communiqués aux soumissionnaires au plus tard le vendredi 30 janvier 2026.
- Les résultats des **examens complets** seront communiqués aux candidats au plus tard le vendredi 27 février 2026.